

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1539

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Seul contre tous

Un orage imminent imprègne l'air de chaleur et d'électricité. Le ventilateur est débranché et douze jurés s'installent lentement dans cette pièce attenante au Tribunal, pour exactement nonante-six minutes. Ils auront à décider de la vie d'un homme.

C'est ainsi le début d'un affrontement intense, aux forces disproportionnées, où chaque minute contient sa part d'émotion, de peur, de rebondissement et de coup de théâtre, pour se conclure avec une menace de mort et un sanglot qui ne s'éteint pas. Il faut

se laisser enfermer dans ce huis clos (à mon avis bien plus dense que celui de Jean-Paul Sartre) dont la règle des unités de temps, de lieu et d'action est le fondement. *Douze hommes en colère*, de Sidney Lumet, nous fait vivre le tempo binaire et incroyablement limité du *guilty* ou *not guilty* (coupable ou non coupable).

Les premières minutes du film profilent les caractères et les motivations des personnages, brosent le tableau: deux témoins affirmant avoir entendu ou vu un jeune homme poignarder son père. Ce jeune homme est arrêté

au retour d'une séance de cinéma et par la suite traduit devant la cour. Si le jury décide qu'un «doute raisonnable» subsiste, il sera libéré; si ce n'est pas le cas, il passera sur la chaise électrique. Douze hommes composent ce jury, l'air est difficilement respirable, la pale du ventilateur est immobile et la décision doit être prise à l'unanimité, telle est la loi de cet Etat.

Un premier vote au scrutin secret révèle onze *guilty* contre un *not guilty* (Henri Fonda); la confrontation démarre avec ce que chacun a dans son affectivité,

ses passions cachées, ses tripes. Et soudain vous, vous êtes dans la pièce, vous, avec votre sensibilité des fêtes de fin d'année, votre envie de remettre les choses en question et le courage renouvelé d'être seul contre tous.

Il y a certains films dont on ne sort pas indemne. C'est pourquoi il faut, en fin de compte, renoncer aux *Enfants du paradis* et aux *Temps modernes* et sélectionner *Douze hommes en colère*. La sanction du temps donne le label aux chefs-d'œuvre. Ce film date de 1957; il n'a pas d'âge.

Eric Braun

Note de lecture

Une terre généreuse

La cuisine et les aliments sont de longue date la proie des historiens. Un livre sur la cuisine vaudoise sous l'ancien régime a été publié sous l'égide du Musée national suisse. On peut sans doute en étendre les conclusions à une bonne partie de la Suisse romande et l'on en déduit que les célèbres pages de Jean-Jacques Rousseau sur le pays de Vaud, si bien géré face à la Savoie misérable, n'étaient pas si fausses. C'est dans l'encyclopédie d'Yverdon publiée entre 1770 et 1780 (adaptation locale de la seule, la vraie, celle de Diderot et D'Alembert) que se trouvent de nombreux renseignements sur les usages locaux en matière de consommation de nourriture.

Les disettes existent bien sûr, mais ce ne sont pas des famines. Lors de celle de 1770-1771, des soupes populaires sont organisées. Le potage qui y est servi

contient du riz, des pommes de terre, de la courge, des carottes, des navets, du pain, du beurre et du sel. Ce n'est pas l'aisance, mais il y a bien pire en France et en Allemagne. En temps ordinaire, dans les hôpitaux qui accueillent les pauvres et pas seulement les malades, le règlement de Vevey prévoit une demi livre de viande quatre jours par semaine, du bouilli le dimanche et un régime maigre les deux autres jours.

Si les pauvres boivent de l'eau, les plus riches consomment de l'eau minérale en bouteille. Le seigneur de Prangins se mit à vendre de l'eau minérale d'une source qu'il possédait au grand scandale du bailli bernois qui réclamait un accès libre pour tous. Le gouvernement bernois donna finalement raison au seigneur. Il faut noter qu'à Genève en 1780, M. Schweppe mit au point un procédé de fabrication d'eau mi-

nérale. Emigré en Angleterre, son nom devint une marque encore célèbre aujourd'hui.

Le vin est une boisson banale. L'hôpital de Lausanne en prévoit un demi-litre par personne et par jour. Il s'agit d'un cépage dit «lausannois» qui sera baptisé plus tard «Chasselas». L'image du pays de Vaud que donne cet ouvrage n'est pas celle d'un pays de cocagne, mais en tous cas celle d'une terre d'abondance en partie grâce à l'action modernisatrice et sociale indiscutable des baillis bernois. Ces Excellences avaient même le bon goût de franciser leurs noms. Il faudrait peut-être mettre à la tête de la Banque cantonale vaudoise un de Watteville, un de Buren ou un de Haller et tout irait mieux!

JG

François de Capitani, *Soupes et citrons*, Editions d'En bas, 2002.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Braun
Jean-Claude Favez (jcf)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Charles-F. Pochon (cfp)
Albert Tille (at)

Nucléaire:
Bruno Pellaud

Composition et maquette:
Allegra Chapuis
Marco Danesi

Responsable administrative:
Isabelle Gavric-Chapuisat

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch